

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR L'IMMATRICULATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE DE COMMERCE AMBULANT

IMPRIMES A UTILISER : P0 AE - DECLARATION PREALABLE D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE AMBULANTE

1.1 POUR LA PERSONNE

- 1 justificatif d'état civil
- Pour les français :**
 Copie recto-verso de la carte nationale d'identité **OU** du passeport **OU** extrait de naissance.
- Pour les naturalisés :**
 L'ampliation du décret de naturalisation **OU** le Journal Officiel publiant le décret.
- Pour les étrangers :**
 Copie recto-verso de la carte de résident de 10 ans **OU** copie recto-verso du titre de séjour de 10 ans et de la carte de commerçant étranger.
- 2 photos d'identité normées récentes (pour l'établissement de la carte de commerçant ambulant)

1.2 POUR LE FONDS

1.2.1 SICREATION :

- 1 copie d'une quittance de loyer **OU** d'une facture d'EDF **OU** 1 titre de propriété (taxe foncière).

1.3 SOCIAL

- Si il y a lieu**, le dépôt du dossier **COMPLET** de demande d'exonération de charges sociales (ACCRE) liée à la création d'entreprise.

1.4 PAIEMENTS

- 1 règlement par chèque de 15 € à l'ordre de la CCI 90 (frais d'établissement de la carte de commerçant non sédentaire)

Lorsque votre dossier comporte l'ensemble des pièces demandées :

- **Veillez prendre rendez-vous auprès du Centre de Formalité en appelant le : 03 84 54 54 54**
OU
- **Effectuez votre formalité en ligne avec CFEnet – www.cfenet.cci.fr OU www.lautoentrepreneur.fr**
OU
- **Envoyez par courrier l'ensemble des pièces justificatives accompagné du formulaire Cerfa P0 AE dûment complété et signé (formulaire téléchargeable sur www.belfort.cci.fr)**

Nous vous rappelons que votre dossier vaut déclaration auprès de l'ensemble des organismes destinataires dès lors qu'il est réceptionné CONFORME et COMPLET.